

quelles il place les lançoniers destinés à supporter les banches du moule, afin de pouvoir continuer son ouvrage.

— Filet employé sur les étangs d'eau sa-lée. — On écrit aussi BOULLIER.

— Econ. domest. Sorte de pot de terre.

BOULIGNI (le chevalier de), diplomate espagnol, appartenant à une famille de commerçants français qui, originaires de Marseille, étaient venus se fixer à Alicante. Le comte Florida-Blanca le chargea d'abord d'une mission diplomatique avec la Porte (1779). Ensuite le chevalier de Bouligni résida longtemps à Constantinople en qualité de ministre plénipotentiaire. Il eut pour successeur son fils, qui eut l'occasion de rendre bien des services aux Français résidant en Turquie, alla ensuite à La Haye remplir les fonctions de ministre d'Espagne, puis fut envoyé en Suède, et mourut à son arrivée à Stockholm, en 1825.

BOULIGON s. m. (bou-li-gon). Pêch. Filet à mailles étroites.

BOULIGOULE s. f. (bou-li-gou-le). Bot. Nom donné en Provence à l'agarie du panicaut, champignon comestible. — On dit mieux BARGOULE.

BOULIMIAQUE s. et adj. (bou-li-mi-a-ke). V. BOULIMIQUE.

BOULIMIE s. f. (bou-li-mi — gr. *boulimia*, même sens; formé de *bous*, bœuf, et *limos*, faim). Pathol. Faim insatiable, et produisant, lorsqu'elle n'est pas satisfaite, des espèces de défaillances : *Toutes les boulimies sont l'effet d'une gastro-entérite chronique.* (Broussais.) La boulimie accompagne quelquefois la grossesse. (Focillon.)

— Encycl. La boulimie, appelée aussi quelquefois polyphagie, polyorexie, est le besoin excessif qu'éprouvent certains individus de prendre souvent des aliments, et en quantité plus considérable que dans l'état de santé.

Sous les noms de cynorexie (faim canine), lycorexie (faim de loup), on désigne certaines variétés de boulimie : dans l'une, la nourriture est prise avec voracité jusqu'à ce que l'estomac, fatigué de ce poids anormal, s'en débarrasse par le vomissement; dans l'autre, les substances alimentaires sont rendues presque aussitôt par les selles.

Les exemples de faim canine ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire, et un médecin de notre connaissance a vu un infirmier qui, malgré la double ration qu'on lui accordait, dévorait tout ce qui pouvait lui tomber sous la main, jusqu'aux cataplasmes de farine de lin. M. Leroux, l'ancien doyen de la Faculté, était pris quelquefois de fringales si fortes qu'il arrachait, dit-il, les feuilles des plantes pour les dévorer, et qu'un jour il absorba en quelques heures neuf livres de pain sans en être incommodé. Le fameux Tarare, mentionné par Percy et Laurent dans le *Dictionnaire de médecine*, était un boteleur doué d'un appétit excessif, et qui avait indistinctement tous les aliments qu'on voulait bien lui procurer. Ayant parié de manger dans sa journée un quartier de bœuf du poids de son corps, il gagna son pari et n'en fut même pas incommodé. Il dévorait les chats, les lapins et les volailles vivantes, et, deux heures après, rejetait les plumes et le poil à la manière des oiseaux de proie. Il mourut en 1798 à l'hospice de Versailles, et, à l'autopsie, on découvrit une conformation très-singulière du tube digestif. L'estomac formait une poche immense, qui pouvait contenir un seau d'aliments, et se dégageait dans un intestin grêle tellement dilaté qu'il formait comme un second estomac; le reste de l'intestin n'avait point de circonvolutions, et ne formait qu'une sorte de S de faible longueur, étendu du pylore à l'anus. Tarare pouvait donc ingérer une énorme quantité de nourriture; son ventre alors, flasque et ridé, dont la peau pouvait faire le tour de son corps, se tendait comme un ballon, et ce boulimiaque étrange, après ses monstrueux repas, était pris d'une somnolence invincible, et s'assoupissait pour digérer lourdement, à la façon du boa.

Un garçon employé au Jardin des Plantes de Paris, nommé Bijou, était également doué d'une voracité excessive. Il se jetait sur toute espèce d'aliments, sur les bêtes fauves qui mouraient à la ménagerie, sur les animaux destinés à l'équarrissage, et en dévorait des quantités prodigieuses. Il vécut cependant jusqu'à un âge avancé, et l'autopsie de son cadavre révéla l'existence d'une conformation anatomique de son intestin assez semblable à celle qu'on avait observée chez Tarare.

Les causes de la boulimie sont très-variées; on la voit survenir durant la convalescence des maladies aiguës, après un exercice forcé, et elle est quelquefois la conséquence de l'usage abusif des épices et des substances stimulantes; le plus souvent, elle paraît dépendre d'une conformation particulière de l'estomac, des intestins ou des voies biliaires, comme nous l'avons vu chez quelques-uns des boulimiaques dont nous avons parlé. Mais la boulimie, qui constitue parfois une véritable névrose de l'estomac, peut aussi n'être que le résultat d'autres maladies, telles que l'hystérie, la chlorose, la gastralgie, les affections vermineuses, la folie, etc.

Les boulimiaques sont ordinairement maigres, surtout quand les digestions sont suivies

de vomissements ou de diarrhée. Lorsque ces accidents ne se produisent pas, l'embonpoint est borné à la région abdominale.

Le pronostic varie suivant la cause qui a produit la boulimie; celle qui est due à un vice de conformation est au-dessus des ressources de l'art. Dans tous les cas, quand elle persiste longtemps, elle est grave; l'intelligence s'obscurcit, le moindre travail devient une fatigue, et, comme le dit le docteur Blache, le malade ne vit plus, pour ainsi dire, que pour manger.

La boulimie cesse souvent d'elle-même; telle est celle qui survient à la suite et dans le cours des fièvres intermittentes; c'est donc uniquement en dirigeant convenablement le régime, en le proportionnant aux exercices que fait le malade, que l'on parvient à guérir cette maladie. Si elle est sous la dépendance d'une autre affection, c'est contre celle-ci que devront être dirigés tous les efforts du médecin; ainsi les anthelminthiques seront employés contre la boulimie vermineuse; les ferrugineux, les sédatifs, les antispasmodiques contre la chlorose ou l'hystérie concomitantes; enfin l'irritabilité de l'estomac sera combattue avec succès par la glace et les opiacés.

Dans la marine de l'Etat, on appelle *boulimique* ou *boulimaque* tout matelot doué d'un bon appétit, et auquel la ration ordinaire du bord ne suffit pas. Tous les mois, le chirurgien-major dresse une liste des hommes de l'équipage qui se trouvent dans ce cas, et chaque jour on accorde à chacun de ces hommes un supplément de biscuit; leur nombre est quelquefois très-considérable sous certaines latitudes.

BOULIMIQUE, adj. (bou-li-mi-ke — rad. *boulimia*). Pathol. Qui a rapport à la boulimie : *Les gastrites boulimiques dépendent souvent de l'abus des ingesta stimulants.* (Broussais.)

— Substantif. Personne atteinte de la boulimie : *Un boulimique. Une boulimique.* — On dit aussi BOULIMIAQUE.

BOULIN s. m. (bou-lain — de *boule*, à cause de sa forme arrondie). Pot de terre qui sert de retraite aux pigeons : *Il y a des pigeons qui préfèrent les trous poudreux des vieilles murailles aux boulines les plus propres de nos colombiers.* (Buff.) — Trou pratiqué dans un pigeonnier pour donner passage aux pigeons.

— Constr. Trou laissé dans un mur par un support d'échafaudage. — Par ext. Les pièces de bois qui soutiennent les pièces d'échafaudage.

BOULINAGE s. m. (bou-li-na-je — rad. *boulina*). Mar. Marche du navire qui va à la bouline, qui avance obliquement sous le vent.

BOULINANT (bou-li-nant) part. prés. du v. *Bouliner*. *Naviguer en boulinant.*

— Fam. *Il va boulinant*, il marche lourdement, en se penchant alternativement sur chaque jambe et imitant le roulis d'un navire. — Cette locution a vieilli.

BOULINE s. f. (bou-li-ne — de *bug*, *bow*, *bog*, qui, en danois, en anglais, en allemand, en hollandais, etc., signifient l'avant, la proue; et de *line*, corde). Mar. Corde destinée à maintenir la voile et à lui donner l'obliquité nécessaire selon la direction du vent.

— *Boulina franche*, Orientation de la voile quand on navigue au plus près. — *Grosse bouline*, Orientation entre la direction oblique et le vent large. — *Boulina de revers*, Boulina qui est momentanément sous le vent. — *Vent de bouline*, proprement, Vent qui exige l'emploi de la bouline, vent qui oblique de cinq aires sur la route. — *Faire un coup de bouline*, Naviguer sous un vent de bouline. — *Rouster les boulines*, Les serrer pour bien ouvrir les voiles au vent. — *Aller à la bouline*, Utiliser un vent oblique à la route, en orientant la voile, au moyen de la bouline : *Certains oiseaux ont l'art d'aller, comme les vaisseaux, à la bouline, quand le vent ne leur est pas favorable.* (Fén.) — *Aller à la grosse bouline*, Utiliser un vent oblique de plus de cinq aires sur la route. — *Courir la bouline*, Passer entre deux haies de matelots qui vous frappent à coups de corde; peine disciplinaire abolie depuis 1848 : *Je fus condamné à courir la bouline et à dix ans de galères, par-dessus le marché.* (F. Soulié.)

BOULINÉ, ÉE (bou-li-né) part. pass. du v. *Bouliner*. Attaché, maintenu avec la bouline : *Voile boulinée.*

BOULINER v. a. ou tr. (bou-li-né — rad. *boulina*). Mar. Haler avec la bouline : *Bouliner une voile.*

— v. n. ou int. Aller à la bouline : Nous boulinons. *Le navire bouline.*

— Fam. *Marcher en piétinant : J'avais serré la bride à Cocotte, qui, ne demandant pas mieux, s'était mise à bouliner.* (Aug. Humbert.)

— A signifié Commettre un vol dans un camp.

BOULINETTE s. f. (bou-li-nè-te — dimin. de *boulina*). Boulina du petit hunier, orienté au plus près.

BOULINEUR s. m. (bou-li-neur — rad. *boulina*). Voleur qui exerçait son industrie dans un camp. — Vieux mot.

BOULINGRIN s. m. (bou-lain-grain — de l'angl. *bowl*, boule, et *green*, vert). Parterre de gazon pour l'ornement d'un jardin : *Passer*

le rouleau sur un boulingrin. Lerez-de-chaussée est de plain-pied avec une large allée sablée, dominant sur un boulingrin. (Balz.)

Nous changeons nos prés en jardins, En parterres nos champs fertiles, Nos arbres fruitiers en stériles, Et nos vergers en boulingrins.

LA FARE.

— Encycl. Les boulingrins étaient autrefois l'un des éléments les plus indispensables de tous les jardins symétriques dits à la française. Ce genre d'ornement est aujourd'hui passé de mode; cependant nous en avons un équivalent dans les petits gazons des squares de nos grandes villes. Ces derniers nécessitent les mêmes soins et doivent avoir les mêmes qualités que les anciens boulingrins. Ces soins consistent dans des sarclages, des fauchages, des roulages et des arrosements multipliés. Quant aux qualités, elles se réduisent à deux principales : le gazon doit être très-fin et en même temps très-serré. La plante qui convient le mieux, toutes les fois que l'on peut disposer d'une grande quantité d'eau, est le *ray-grass* anglais semé à la dose énorme de 2 et souvent même 3 kilogr. par are. Dans les terres moins riches, ou peu arrosables, on se sert avec avantage d'un mélange que les Anglais appellent *lawn-grass*, et qui est composé de six sortes de plantes : *ray-grass* vivace, cretelle, pâturin des bois, pâturin des prés, fétuque durette et flouze.

BOULINGUE s. f. (bou-lain-ghe — rad. *boulina*). Mar. Petite voile du haut du mât.

BOULINIER s. m. (bou-li-nié — rad. *boulina*). Mar. Marcher à la bouline, en parlant d'un navire : *Bon boulinier. Mauvais boulinier.*

BOULIS, Spartiate célèbre par son dévouement à sa patrie, et qu'on peut mettre à côté des Decius et des Curtius. Voici à quelle occasion il se signala, et ce qu'en dit Hérodote : « Quand Xerxès fut sur le point de fondre sur la Grèce avec ses trois millions de barbares, il envoya dans toutes les villes des héros pour demander la terre et l'eau, c'est-à-dire leur soumission. Toutefois il n'en dépêcha ni à Athènes ni à Sparte. Darius leur en avait envoyé précédemment pour ce même sujet; mais les Athéniens les avaient jetés dans le puits du Cécadas, leur disant de prendre de la terre et de l'eau, et de les porter à leur roi. Voilà pourquoi Xerxès n'envoya pas de héros dans ces deux villes, craignant de leur voir éprouver le même sort. » Selon Hérodote, les Lacédémoniens furent punis de cette violation du droit des gens, et voici comment il rapporte le fait : « La colère de Thélusius, qui avait été le héros d'Agamemnon, s'appesantit sur les Lacédémoniens. Il y a à Sparte un lieu qui lui est consacré, et l'on voit aussi de ses descendants dans cette ville; on les appelle Thélusiades; la république les charge par honneur de toutes les ambassades. Depuis cette époque, les entrailles des victimes cessèrent à Sparte d'être favorables. Cela dura longtemps; mais enfin les Lacédémoniens, affligés de ce malheur, firent demander par des héros, dans de fréquentes assemblées tenues à ce sujet, s'il n'y avait point quelque Lacédémonien qui voulût mourir pour le salut de Sparte. Alors Sperthiès, fils d'Anériste, et Boulis, fils de Nicolaos, tous deux Spartiates d'une naissance distinguée, et des plus riches de la ville, s'offrirent d'eux-mêmes à la peine que voudrait leur imposer Xerxès, fils de Darius, pour le meurtre des héros commis à Sparte. Les Lacédémoniens les envoyèrent donc aux Mèdes, comme à une mort certaine. Leur intrépidité et le langage qu'ils tinrent en cette circonstance ont droit à notre admiration. Etant partis pour Suse, ils arrivèrent chez Hydarnès, Persé de naissance et gouverneur de la côte d'Asie. Ce seigneur leur fit toute sorte d'accueil, et pendant le repas, il leur dit : « Lacédémoniens, pourquoi donc avez-vous tant d'éloignement pour l'amitié du roi? Vous voyez par l'état de ma fortune qu'il sait honorer le mérite; comme il a une haute opinion de votre courage, il vous donnerait à chacun un gouvernement dans la Grèce, si vous vouliez le reconnaître pour votre souverain. — Hydarnès, lui répondirent-ils, les raisons de ce conseil ne sont pas les mêmes pour vous et pour nous : vous nous conseillez cet état parce que vous en avez l'expérience, et que vous ne connaissez pas l'autre. Vous savez être esclaves, mais vous n'avez jamais goûté la liberté, et vous en ignorez les douceurs. En effet, si jamais vous l'aviez éprouvée, vous nous conseilleriez de combattre pour elle, non-seulement avec des piques, mais encore avec des haches. » Telle fut la réponse qu'ils firent à Hydarnès. Ayant été admis, à leur arrivée à Suse, à l'audience du roi, les gardes leur ordonnèrent de se prosterner et de l'adorer, et même ils leur firent violence; mais ils protestèrent qu'ils n'en feraient rien, quand même on les pousserait par force vers la terre; qu'ils n'avaient pas l'habitude d'adorer un homme, et qu'ils n'étaient point venus dans ce dessein à la cour de Persé. Après s'être défendus de la sorte, ils adressèrent la parole à Xerxès en ces termes : « Roi des Mèdes, les Lacédémoniens nous ont envoyés pour expier par notre mort celle des héros qui ont péri à Sparte. » Xerxès, faisant, à ce discours, éclater sa grandeur d'âme, répondit qu'il ne ressem-

blerait point aux Lacédémoniens qui avaient violé le droit des gens en mettant à mort des héros; qu'il ne ferait point ce qu'il leur reprochait; qu'en faisant mourir à son tour leurs héros, ce serait les justifier. Cette conduite des Spartiates fit cesser la colère de Thélusius, malgré le retour de Sperthiès et de Boulis à Sparte.

Comme on le voit, le roi de Persé était quelquefois moins barbare que ceux qui lui donnaient ce nom.

BOULJANUS, dieu adoré à Nantes, dans un temple qui fut détruit par ordre de Constantin.

BOULLAM s. m. (bou-lamm). Linguist. Langue parlée par les Boullams, peuple africain qui habite les côtes de la Sénégambie et quelques-unes des îles environnantes.

— Encycl. La propagande religieuse s'est beaucoup occupée du boullam, et les Anglais, particulièrement, ont publié un certain nombre de livres destinés à en faciliter l'étude. Toutes nos consonnes, à l'exception du *z*, se retrouvent en boullam. Il existe un son nasal très-prononcé, que l'on transcrit *ng*. Les substantifs ne possèdent pas de forme distinctive pour les genres. Ils dérivent des verbes, au moyen de terminaisons telles que *no*, etc. Le pluriel s'exprime au moyen des préfixes *ah* pour les personnes, et *so* si pour les animaux. Lorsque le substantif est accompagné d'un adjectif ou d'un adverbe, ce préfixe se change en suffixe. Les cas se marquent à l'aide de prépositions telles que *ho* pour le génitif, *ko* pour le datif, *halli* pour les cas obliques en général. Il existe un article défini *tré*, qui se place après le substantif. Les pronoms personnels et relatifs affectent différentes formes, suivant qu'ils se rapportent à des personnes, à des animaux ou à des choses. La forme radicale du verbe est généralement monosyllabique, et commence toujours par une consonne; elle ne subit aucun changement au milieu des variations nécessitées par les temps et les modes. Le présent s'effectue en faisant précéder simplement le verbe des pronoms personnels; l'imparfait en le faisant suivre de *ri*; les autres temps et modes s'expriment à l'aide d'autres particules analogues, *kung*, *hun*, *lo*, *no*, etc. L'infinitif est toujours précédé de la préposition *halli*. L'action d'un verbe transitif sur un complément direct se marque par les particules *ah*, *eh*, *oh*. Pour rendre négatif un verbe intransitif, on se sert des syllabes *hn*, *ehn*, *kehn* ou *keh*, suivant l'euphonie, et pour le rendre transitif, de la lettre *i*. Le passif se forme en ajoutant au verbe primitif la particule *peh*. Il y a à la fois des prépositions et des postpositions. Outre les adverbes et les conjonctions ordinaires, qui jouent le même rôle que dans nos langues, on remarque l'existence d'un certain nombre de particules explicatives et redondantes, qui n'ont aucun sens par elles-mêmes, et dont les plus fréquemment employées sont *eh*, *a*, *o*, *k*, *n*, etc.

BOULLANGER (André), dit le Petit père André, moine augustin, prédicateur, né à Paris en 1577, mort en 1657. Il prêcha pendant cinquante ans avec un immense succès. Venu après les Menot et les Maillard, avant les grands prédicateurs du règne de Louis XIV, il rappela bien plus les premiers qu'il ne fit pressentir les seconds. Son éloquence était simple et naïve, et souvent mêlée de traits plaisants et même de trivialités. C'est ainsi qu'il compara, dit-on, les quatre docteurs de l'Eglise latine aux quatre rois du jeu de cartes : saint Augustin était le roi de cœur, par sa grande charité; saint Ambroise le roi de trèfle, par les fleurs de son éloquence; saint Jérôme le roi de pique, par son style mordant, et saint Grégoire le Grand le roi de carreau, par son peu d'élevation. Il ne reste de lui qu'un morceau fort médiocre, l'*Oraison funèbre de Marie de Lorraine* (1627).

BOULLANGER (Baudouin), conventionnel français, né à Liège, mort en 1794. Il exerça d'abord la profession de joaillier à Paris. Il se fit remarquer par l'ardeur de ses opinions au club des Jacobins, puis à celui des Cordeliers. Dans la journée qui décida la triomphe de la montagne sur les girondins, il commandait la section de la Halle aux blés. Il fut ensuite désigné pour remplacer Santerre dans le commandement en chef de la garde nationale; mais celle-ci ne voulut pas l'accepter pour chef. Alors on le nomma général, sous les ordres de Ronsin. Deux fois accusé comme montrant un zèle équivoque, il fut défendu par Robespierre, et, quand celui-ci succomba, Boullanger fit tous ses efforts pour soulever les sections; trois jours après, il fut condamné à mort et guillotiné.

BOULLAULT (M.-J.), auteur dramatique français, mort au commencement du XIX^e siècle. Celles de ses compositions dramatiques dont on garde encore quelque souvenir sont : *la Mort de Cadet Roussel* (1798); *l'Auteur dans son ménage* (1799); *Bélisaire*, mélodrame (1802); *les Provinciaux vengés* (1802).

BOULLAY (Pierre-François-Guillaume), pharmacien français, né à Caen en 1777. Après avoir étudié la pharmacie et la chimie à Paris, où il devint préparateur du cours de chimie de Vanquelin, il se fit recevoir au collège de pharmacie en 1799, et fonda dans la capitale une officine qui acquit sous sa direction une grande importance. En 1818, M. Boullay se fit recevoir docteur ès sciences, en soutenant une dissertation sur les éthers,